

**COMMUNE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX
(Vendée)**

2026_03_30_15

**EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

L'an deux mille vingt-six, le trente mars,
le Conseil Municipal de SAINT-PIERRE-LE-VIEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HENRIET Christian, Maire.

Étaient présents : Mesdames LEGER Marielle, CHOYEAU Françoise, RAVARD Alexandra, GUILLON Cathy,
REY Pascale, Messieurs GUIGNARD Florent, GRAULIER Laurent, HENRIET Christian, PHELIPEAU Grégoire,
GUILMINEAU Christian et GABORIAU Sébastien

Étaient excusés : Mesdames CHABIRAND Fanny, HAY Virginie, Messieurs BARDE Mickaël (pouvoir à
Monsieur HENRIET Christian), CHARNOLÉ David

Secrétaire de séance : Madame RAVARD Alexandra
Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12 dont 1 pouvoir

Vote : 12 pour

OBJET : Composition du CCAS

Vu les articles R.123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 juin 2020 n° 2020-06-02 fixant à 13 le nombre
d'administrateurs du CCAS ;

Monsieur Le Maire,

EXPOSE qu'à la suite des opérations de renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la mise
en place de cette commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de procéder à la désignation par vote à bulletins secrets, au scrutin proportionnel de listes
au plus fort reste, des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS.

Liste des candidats : LEGER Marielle

**Sont donc élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS : Mesdames LEGER Marielle, GUILLON
Cathy, CHOYEAU Françoise, RAVARD Alexandra, REY Pascale et Monsieur GRAULIER Laurent**

- **DECIDE** de procéder à la désignation par vote à bulletins secrets, au scrutin proportionnel de listes
au plus fort reste, un(e) vice-président(e).

Liste des candidats : LEGER Marielle



**Est donc élue au poste de vice-présidente pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS : Madame
LEGER Marielle**

FAIT ET DELIBERE en mairie, les, jour, mois et an susdits

Le Maire,
Christian HENRIET

